



# Un nouveau projet communal pour Chamrousse

## POURQUOI UNE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ?

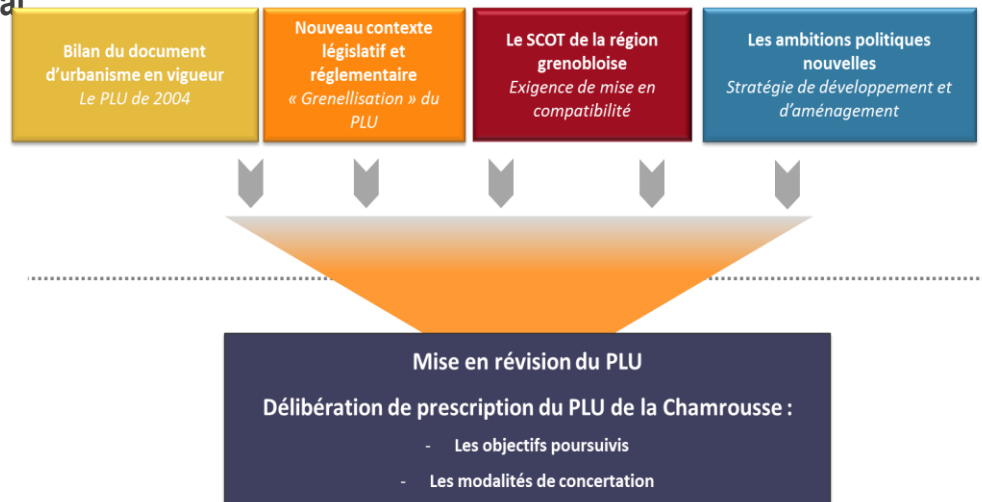
---

- Réflexion préalable

## > Contexte législatif et réglementaire

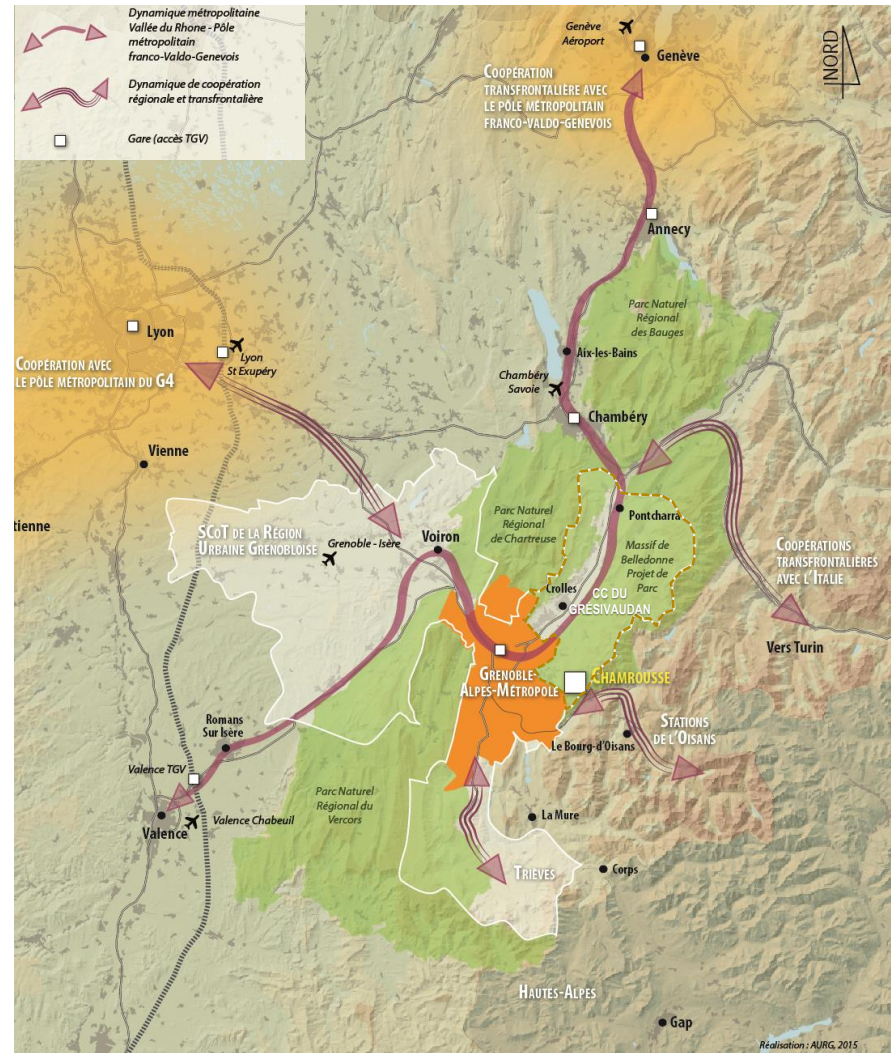
- Un PLU qui date de **2004**, avec des évolutions récentes (mise en compatibilité, déclaration de projet)
- Une évolution du **contexte législatif** qui impacte de manière significative les documents d'urbanisme :
  - Loi Grenelle 2 de Juillet 2010 (*obligation de mise en compatibilité du PLU d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2017*)
  - Loi Alur de Mars 2014
  - Réforme des collectivités territoriales, réforme de la fiscalité de l'urbanisme, ordonnances diverses...
- L'approbation de documents « cadre » intercommunaux avec lesquels le PLU doit se mettre en compatibilité :
  - **SCoT de la région grenobloise** approuvé le 21 décembre 2012
  - **PLH 2013-2018** de la CC Le Grésivaudan approuvé le 18 février 2013

➤ **La révision du PLU : l'opportunité de réactualiser les objectifs de la commune pour le développement de son territoire, tout en se mettant en compatibilité avec l'ensemble du nouveau contexte législative et intercommunal**



## Présentation de la commune

- Emblématique par son histoire, Chamrousse est une station « institutionnelle »
  - En 1878, Henry DUHAMEL, fondateur du Club Alpin Français, a utilisé pour la première fois en France des skis « alpins »
  - Le site de Chamrousse a accueilli toutes les épreuves de ski alpin des Jeux Olympiques de 1968
  
- Station périurbaine, Chamrousse souhaite favoriser le renforcement des liens à l'échelle intercommunale
  - Chamrousse est historiquement liée aux communes limitrophes et notamment par le biais de la station thermale d'Uriage les Bains
  - Chamrousse est la seule station de montagne étroitement et physiquement associée à une métropole



## Présentation de la commune

- Une relation étroite entre commune et station
  - Un territoire à l'image du domaine skiable
  - 3 polarités (cœurs de station) distincts et connectés via un réseau routier dédié à l'automobile
  - Des aménagements et une architecture représentative de l'histoire de la station
- Un environnement remarquable
  - Un panorama exceptionnel
  - Des espaces naturels protégés (Zones Natura 2000)
  - Une biodiversité à préserver ( Tétrás Lyre, etc.)



## LES GRANDES ORIENTATIONS DU PADD

## Les ambitions du projet communal

- Revaloriser (renouveler) l'image, l'identité et la renommée de Chamrousse à l'échelle nationale et internationale
  - Valoriser l'image d'une station de montagne « périurbaine » liée à la métropole grenobloise
  - Favoriser la grande accessibilité et inscrire Chamrousse dans une stratégie de développement touristique plus global à l'échelle de la Région et de la Métropole Grenobloise
  
- Renforcer les liens et les coopérations avec les territoires voisins
  - Renforcer l'ancrage territorial de la station en créant un nouveau trait d'union Ville-Montagne
  - Renforcer les liaisons physiques avec les vallées (Grésivaudan, Métropole grenobloise)
  
- ***Vers une stratégie de valorisation globale des atouts du territoire***
  
- Renouveler le modèle de développement de la station
  - S'inscrire dans son environnement, préparer la transition énergétique, favoriser le développement d'une station connectée et accessible
  
- Diversifier la clientèle et l'offre de service tout en répondant mieux aux besoins des résidents
  
- ***Donner du sens au développement de Chamrousse au travers d'un projet global visant à « Faire Commune »***

# LES GRANDES ORIENTATIONS DU PADD



## AXE 1 : Une station inventive et innovante

### *Renouveler l'image et le modèle d'aménagement de la station*

- Orientation 1.1 :  
**Proposer une nouvelle urbanité en réinvestissant les cœurs de station**
- Orientation 1.2 :  
**Promouvoir une architecture créative, résiliente et située**
- Orientation 1.3 :  
**Mettre en œuvre la transition énergétique**
- Orientation 1.4 :  
**Favoriser l'émergence d'une station « intelligente »**
- Orientation 1.5 :  
**Sécuriser la station par la prévention et la maîtrise des risques**
- Orientation 1.6 :  
**Travailler sur la ville constituée pour valoriser les espaces urbains et naturels**



## AXE 2 : Une station intégrée dans son environnement

### *Inscrire les espaces naturels et leur qualité paysagère au cœur du projet*

➤ Orientation 2.1 :

**Valoriser et protéger les espaces naturels et paysages emblématiques comme facteurs d'attractivité fondamentaux**

➤ Orientation 2.2 :

**Mettre en scène l'aménagement de la station et la valorisation des atouts naturels et paysagers**

➤ Orientation 2.3 :

**Réintroduire la nature dans les cœurs de station**

➤ Orientation 2.4 :

**Mettre en cohérence le modèle de développement de la station avec une stratégie de gestion intégrée de la ressource en eau**



## AXE 3 : Une commune à habiter et à vivre

### **Encourager le développement d'une commune active toute l'année**

- Orientation 3.1 :  
**Renforcer les liens et les complémentarités des 3 pôles de vie de la commune**
  
- Orientation 3.2 :  
**Répondre à la diversité des besoins des habitants et visiteurs**
  
- Orientation 3.3 :  
**Offrir des logements adaptés à la diversité des publics**
  
- Orientation 3.4 :  
**Garantir la qualité de l'hébergement face aux attentes de la clientèle**



## AXE 4 : Une station facile et accessible

### **Renforcer l'accessibilité et les conditions de déplacement**

- Orientation 4.1 :  
**Promouvoir un modèle de commune apaisée et « marchable »**
  
- Orientation 4.2 :  
**Soutenir et accompagner le développement des transports en commun**
  
- Orientation 4.3 :  
**Assurer la mise en réseau des différents pôles de vie**
  
- Orientation 4.4 :  
**Mener une politique de stationnement incitative encourageant de nouvelles pratiques de mobilité**



## AXE 5 : Une station diversifiée, ouverte et dynamique

### **Diversifier le modèle économique et touristique sur les 4 saisons**

- Orientation 5.1 :

**Conforter et pérenniser les activités locomotives d'hiver**

- Orientations 5.2 :

**Développer des activités touristiques et de loisirs autour du concept d'une montagne saine, sportive et de bien être**

- Orientation 5.3 :

**Compléter et ouvrir le modèle économique**

- Orientations 5.4 :

**Diversifier la clientèle**



## LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PLU

